

**ARRETE N° 2012- 522**

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS OUEST NANTERRE LA DEFENSE,**

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L.712-2 ;

Vu les statuts de l'Université Paris Ovest Nanterre la Défense ;

Vu l'arrêté 2012-175 de nomination de Monsieur Olivier POLIT ;

Vu l'information du Conseil Scientifique du 20 Novembre 2012, relative à la nomination de **Madame Lavinia GROSU**, Directrice adjointe, du Laboratoire Energétique Mécanique Electromagnétisme (LEME) ;

**ARRETE**

**Article 1 :**

Spécimen  
de signature :

Délégation de signature est donnée à **Monsieur Olivier POLIT**, Directeur du Laboratoire Energétique Mécanique Electromagnétisme (LEME), à l'effet de signer au nom du Président et dans la limite de ses attributions :

- les actes et décisions relatifs au fonctionnement du laboratoire ;
- les ordres de mission de la fonction « recherche » ;
- les actes nécessaires à l'exécution des recettes et des dépenses du budget des unités budgétaires RLAB, RFON et RLUC dans la double limite de 30 000 € HT par engagement et de la disponibilité des crédits.

Est exclue de la présente délégation la signature des conventions et des contrats de recrutement de personnel.

**Article 2 :**

Spécimen  
de signature :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Olivier POLIT, délégation de signature est donnée à **Madame Lavinia GROSU**, Directrice adjointe du Laboratoire Energétique Mécanique Electromagnétisme (LEME).

Est exclue de la présente délégation la signature des conventions et des contrats de recrutement de personnel.

**Article 3 :**

Le Directeur Général des Services, la Directrice des Ressources Humaines et l'Agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur les sites Internet et Intranet de l'université.

Fait à Nanterre,  
le 21 novembre 2012

**Le Président,**

  
 **Jean-François BALAUDE**